

CONSEIL MUNICIPAL DE BOIS LE ROY

Compte rendu de la séance du 10 juin 2009

L'an deux mil neuf, le mercredi 10 juin à 20h30, les membres du conseil municipal de la commune de Bois le Roy, légalement et individuellement convoqués, se sont réunis à la Mairie, en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre Morel, Maire.

Présents : MOREL J-P, AGUEEFF M, MONTELS J-P, BLANQUET E, BOBIN G, DAVRAINVILLE S, DESHAYES M, GRIPON P, PIVOT A.

Absents : DANGOUMAU J-P (procuration à J-P MONTELS)
MARTEAU P (procuration à S. DAVRAINVILLE)
ALLAIN L, CAILLERE C, MARAIS M, MONGIS A.

Monsieur P. GRIPON est élu secrétaire de séance.

Le compte rendu de la séance du conseil municipal du 29 avril 2009, n'appelant pas de remarques, est approuvé à l'unanimité des membres présents ou représentés.

ORDRE DU JOUR

- Lancement dossier "EGLISE"
- Lancement dossier "LOCAUX COMMUNAUX"
- Questions diverses

Le maire demande d'ajouter un poste supplémentaire à cet ordre du jour :

- Création d'un "Conseil Intercommunal Sécurité Prévention Délinquance" (C.I.S.P.D.)

Cette demande est acceptée par tous les membres du conseil présents ou représentés

Lancement dossier "EGLISE"

Le maire rappelle qu'au cours de la mandature précédente, une mission a été confiée à un architecte, M. Montillon, pour que soit réalisé un état des lieux des travaux de rénovation de l'église. La commission « Patrimoine », comprenant des élus du nouveau conseil et des membres extérieurs, a poursuivi cette étude afin de pouvoir disposer d'un document de référence devant permettre le dépôt de demandes de subventions.

Le coût global de la restauration de l'église est estimé à environ 730 000 €.

Le conseil municipal doit se prononcer sur ce projet et autorise le maire à signer les documents nécessaires à la continuité de cette opération.

Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents ou représentés, approuve cette démarche et autorise le maire à déposer les dossiers de subvention.

Lancement dossier "LOCAUX COMMUNAUX"

Les différents besoins, tant des associations que des services communaux, nécessitent une réflexion globale d'aménagement. Dans un premier temps, une étude doit être entreprise pour bien appréhender les éléments suivants : état du bâti existant et de son fonctionnement, analyse des besoins exprimés, possibilités de regroupement de certaines activités, volet énergétique, etc. ...

Le conseil municipal souhaitant travailler sur les projets émis dans la profession de foi (Aménagement ou création de salle d'activités et autres), le maire propose l'aide et l'assistance d'une maîtrise d'œuvre. Le conseil municipal constituera, dans son ensemble, la commission chargée de faire avancer cet important dossier

Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents ou représentés, approuve cette démarche.

Création d'un "C.I.S.P.D."

Toutes les communes sont plus ou moins concernées par les problèmes de délinquance. Un **Conseil Intercommunal Sécurité Prévention Délinquance** peut être créé, sous réserve de l'aval de la Préfecture, pour que les municipalités puissent ensemble aborder ces problèmes.

Ce "**C.I.S.P.D.**" devra réfléchir pour trouver des solutions et pourra faire appel à des spécialistes susceptibles de nous apporter des réponses à des sujets aussi divers que violences conjugales, délinquance routière, graffitis, etc. ...

Le maire propose que nous adhérions à ce projet. Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents ou représentés, approuve cette démarche.

Questions diverses

M. Deshayes demande où en sont les acquisitions de matériels d'entretien des espaces verts.

Le maire informe de la livraison récente d'un tracteur Kubota, d'un broyeur Wood et d'une tondeuse de largeur 83 cm. Ces matériels, déjà en service, vont permettre de résorber rapidement le déficit de tontes que l'on a pu observer.

Le maire informe que la campagne annuelle des relevés de compteur d'eau se fera à partir du lundi 22 juin 2009. Elle couvrira la totalité des compteurs, de manière à contrôler l'état de ceux-ci, de repartir sur des bases sûres et d'établir un relevé des compteurs à remplacer et des canalisations en plomb encore en service.

P. Gripon

- relaie la demande d'un propriétaire concernant la tonte des espaces verts du chemin du poirier noir. La réponse a été apportée au précédent paragraphe.
- informe que le SIEGE a ouvert une ligne de crédit de 100 000 € destinée aux municipalités désirant s'équiper de luminaires équipés de LED. Ces luminaires sont peu gourmands en énergie mais sont chers et n'offrent pas un éclairage aussi intense que les candélabres actuels.

E. Blanquet :

- annonce que la commission « Vie et Locaux Associatifs » organise le vendredi 10 juillet prochain un déplacement au mini-golf de La Couture Boussey au profit des jeunes de la commune. La participation est gratuite et qu'un transport en mini bus sera proposé pour ceux n'ayant pas de moyens de transport.
- relate que la Fête de la Peinture s'est bien déroulée, malgré un temps exécrable l'après midi, ce temps a permis de tester toutes les qualités de la tente acquise récemment.
- relate également qu'une personne de la commune s'est portée volontaire pour organiser des soirées d'initiation à des jeux de société qui n'utilisent ni console ni PC.
- demande où en est l'achat des dictionnaires anglais/français pour les élèves de CM2 entrant au collège en septembre. Le maire répond que la liste complète des élèves concernés lui a été communiquée et que la commande est en cours.

J-P Montels :

- informe que le passage du jury pour le concours des Villages Fleuris de L'Eure est fixé au lundi 22 juin prochain
 - informe que de nouvelles jardinières et corbeilles ont été installées.
- Le maire rappelle qu'environ 10 000 € ont été consacrés cette année pour équiper et améliorer les aménagements floraux.

La séance est levée à 21h40.